



Le travail domestique, pilier invisible de l'ordre patriarcal

Par Osire Glacier

Faire la vaisselle, gérer les enfants, veiller sur les aînés, ce travail-là ne compte pas. Pas dans le PIB, pas dans les patrimoines, rarement dans les divorces. Et pourtant, sans lui, l'économie s'effondre. La sociologue Osire Glacier* démonte ici les rouages d'un système qui a fait du travail domestique des femmes le socle invisible, et gratuit, de l'ordre patriarcal.

Telle qu'elle est traditionnellement conçue, l'organisation sexuelle du travail dissimule de profondes inégalités économiques entre les sexes au sein des familles. En répartissant les tâches selon des rôles de genre supposés naturels, cette organisation condamne encore aujourd'hui une grande partie des femmes, en particulier les plus marginalisées, à la dépendance économique, à la précarité et, dans certains cas, à une forme de servitude domestique. En invisibilisant la contribution économique des femmes dans la sphère privée, cette division du travail participe à la reproduction d'un ordre social profondément inégalitaire.

Il est vrai que les nouvelles générations adhèrent de moins en moins strictement au modèle traditionnel. L'évolution des conditions économiques y contribue largement. Dans la plupart des sociétés contemporaines, le salaire d'un seul individu ne suffit plus à subvenir aux besoins du foyer. Le travail rémunéré des femmes s'impose donc comme une nécessité. Cependant, si les attitudes à l'égard de l'emploi féminin ont évolué, ces transformations ont peu bouleversé l'organisation structurelle de la division sexuelle du travail ni les identités de genre qui la sous-tendent.

En effet, l'activité professionnelle des femmes est généralement acceptée dans la mesure où elle contribue aux ressources du ménage, sans remettre en cause les hiérarchies traditionnelles entre les sexes. Autrement dit, le travail rémunéré des femmes est toléré tant qu'il ne menace pas l'équilibre symbolique du pouvoir masculin. Cette réalité explique pourquoi l'intégration des femmes dans le marché du travail, où l'on compte aujourd'hui des femmes ministres, parlementaires, juristes, universitaires et dirigeantes, n'a pas suffi à ébranler les hiérarchies sociopolitiques.



Dans la vie quotidienne, cette tension se traduit par des ajustements constants. Nombre de femmes apprennent à rassurer un conjoint susceptible de se sentir menacé par leur réussite ou leur autonomie financière. Elles sont aussi amenées à subordonner, parfois sans protester, leurs ambitions professionnelles aux exigences familiales. À cela s'ajoute une contrainte majeure : le cumul des responsabilités. Après une journée de travail rémunéré, commence une seconde journée au sein du foyer. Les enquêtes sociologiques montrent d'ailleurs que le moindre relâchement dans les tâches domestiques expose les femmes actives à des tensions, voire à des conflits conjugaux.

Ces observations mettent en évidence une constante : le travail domestique demeure socialement associé aux services rendus par les femmes. Or, bien qu'elles travaillent, souvent doublement, leur contribution reste largement invisibilisée et sous-évaluée. Du point de vue de la comptabilité nationale, ce travail ne possède aucune valeur économique et n'est intégré dans le calcul du produit intérieur brut d'aucun pays. Cette invisibilité reflète une conception particulière du travail, historiquement façonnée par des structures sociales dominées par les hommes.

Dans cette conception dominante, seul le travail rémunéré, exercé dans la sphère publique, est considéré comme producteur de richesse. Pourtant, cette vision exclut des activités essentielles à la reproduction de la société : préparer les repas, entretenir le foyer, prendre soin des enfants, des personnes âgées ou malades. Si ce travail ne produit pas directement de valeur marchande, il constitue une condition indispensable au fonctionnement de l'économie. Sans lui, la société ne pourrait se perpétuer. Dès lors, la définition même du travail mérite d'être repensée afin d'inclure et de valoriser le travail reproductif au même titre que le travail productif.

Cette dévalorisation se retrouve également dans les structures juridiques. Pendant longtemps, le Code de la famille a consacré une conception patrimoniale dans laquelle les hommes étaient considérés comme les principaux propriétaires des biens familiaux. Une telle disposition institutionnalise implicitement la dépréciation du travail domestique. Les enquêtes sociologiques révèlent par ailleurs que cette perception reste profondément ancrée dans les mentalités : une grande partie des hommes considère que le travail des femmes, domestique ou rémunéré, ne contribue pas réellement à la richesse du couple.

Ces représentations ont des conséquences concrètes. Elles tendent à réduire les femmes au foyer à une main-d'œuvre domestique dépendante, dont la subsistance repose sur le maintien de la relation conjugale. Lorsque celle-ci prend fin, notamment en cas de divorce, la rupture de ce contrat implicite peut se traduire par une exclusion économique et sociale.

Les femmes qui assuraient le travail domestique se retrouvent alors privées de reconnaissance, parfois même expulsées du domicile conjugal, comme si leur contribution n'avait produit aucune valeur.

On peut enfin regretter que l'histoire du travail féminin demeure encore peu étudiée au Maroc. Il apparaît néanmoins que le travail domestique relève davantage d'une logique de subordination que d'un espace d'épanouissement. Produit d'un conditionnement social et politique, il ne constitue pas un vecteur d'émancipation. Il traduit au contraire une relation hiérarchique dans laquelle les femmes sont assignées aux tâches les plus subalternes, répétitives et peu valorisées.

Absorbant une part considérable de leur temps et de leur énergie, le travail domestique limite leurs possibilités d'autonomie et de réalisation personnelle. Tel qu'il est institué, au Maroc comme ailleurs, il contribue à maintenir leur dépendance économique tout en assurant la reproduction du pouvoir masculin. En ce sens, il apparaît bien comme un auxiliaire central de l'ordre patriarcal, discret, mais décisif dans la perpétuation des inégalités entre les sexes.

* **Osire Glacier** est professeure associée d'histoire à l'Université Athabasca (Canada). Titulaire d'un doctorat de l'Université McGill, elle est spécialiste de l'histoire des femmes au Maroc et autrice de plusieurs ouvrages de référence, dont *Le sexe nié* et *Des femmes politiques au Maroc, d'hier à aujourd'hui*.

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER P

Votre nom



CHRONIQUE

Le travail domestique, pilier invisible de l'ordre patriarcal

30/03/2026



ACTUS

Code de la Famille : Les cinq exigences des associations pour...

30/03/2026

Plus de vingt ans après la promulgation du Code de la famille, et au cœur des débats houleux ...



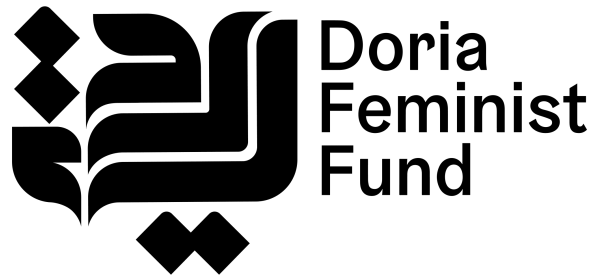
NOTRE ÉPOQUE

La Moudawana à l'épreuve des frontières

26/03/2026

Au quotidien, que ce soit dans les tribunaux ou les consulats marocains à l'étranger, les couples de confessions ...

EGALITEMAG.com



Direction artistique Domizia Trenta

Mentions légales

Directrice de la publication

Aïcha Zaïmi Sakhri

Dossier de presse numero 26/2023

contact@egalitemag.ma

Développé par